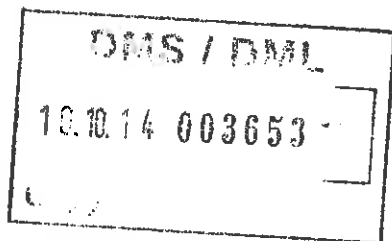




COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES  
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN



**S.P.R.B. – B.D.U.**  
**Direction des Monuments et des Sites**  
**Monsieur Th. WAUTERS**  
**Directeur**  
C.C.N.- Rue du Progrès, 80 / bte 1

**B - 1035 BRUXELLES**

N/Réf. : FRT-2.123/s.559\_OE  
Annexes : photos extérieures + plans

Bruxelles, le

08 OCT. 2014

Monsieur le Directeur,

**Objet : FOREST. Rue Meyerbeer, 33 (arch. J.-B. DEWIN).**  
**Proposition de classement pour totalité de la maison et de son jardin.**

Conformément à la décision prise par la CRMS en sa séance du 14 mai 2014, nous vous proposons d'entamer la procédure de classement pour totalité, en raison de son intérêt historique et esthétique, de l'immeuble réalisé par l'architecte J.-B. Dewin en 1922 et de son jardin sis au 33, rue Meyerbeer, sur le territoire de la commune de Forest. La proposition et son argumentaire pourraient éventuellement être précisées par la visite des lieux, mais celle-ci semble impossible à organiser pour l'instant. L'enquête consécutive à l'ouverture de la procédure de classement devrait permettre de compléter et finaliser le dossier s'il échet.

### **INTÉRÊT HISTORIQUE, ARCHITECTURAL ET ESTHÉTIQUE**

*La maison est représentative de l'oeuvre d'un architecte qui a durablement marqué le paysage et l'histoire de la Région, en particulier dans les communes de Bruxelles et de Forest. L'immeuble présente un intérêt intrinsèque non seulement sur le plan de sa typologie, comme immeuble 3 façades intégré de manière inhabituelle dans un alignement mais aussi comme un témoin original et remarquable de l'habitat de la grande bourgeoisie industrielle qui a fait la prospérité de Bruxelles et la grande diversité de son architecture durant l'Entre-deux-guerres.*

L'architecte Dewin a marqué une génération entière de concepteurs qui ont œuvré à Bruxelles. Il avait lui-même été l'élève d'un maître, Georges Hobé, et a formé de nombreux disciples, comme Franz Van Meulecom, Adolphe Staatje, ou même Louis Herman De Koninck, qui ont repris dans leurs œuvres, en les réinterprétant, certains de ses thèmes ou motifs décoratifs caractéristiques, comme les pierres sculptées en façades (amortissements de pilastres) ou les vitraux « aériens » composés de verres colorés sertis dans des vitrages transparents.

Bien connu comme auteur de l'Hôtel communal de Forest, Jean-Baptiste Dewin s'est illustré dans une double spécialisation : l'architecture hospitalière et la construction d'hôtels et maisons de maître. Chez

lui, ces deux programmes ont en commun la dimension humaine des espaces et le sens du détail qui qualifie les pièces de vie et les salles de soins. Une importance considérable est apportée à la luminosité des pièces et l'architecte attache le plus grand soin à la composition des accès, comme des baies et des dispositifs destinés à capter la lumière. La demeure de la rue Meyerbeer, particulièrement caractéristique des préoccupations de l'architecte, présente de belles grilles en ferronnerie, une pergola, de grandes fenêtres cadrant largement la vue sur les jardins et des vitraux décoratifs ménageant une plus grande intimité aux baies situées en bordure de l'espace public.

Si les maisons et cliniques privées que Dewin a construites avant 1914 présentent généralement des façades claires (pierre blanche, briques de ton gris à jaune clair), ses réalisations de l'Entre-deux-guerres se distinguent plutôt par des façades en brique rouge et pierre bleue, comme l'ensemble de la rue Meyerbeer qui s'affiche comme l'un des plus importants hôtels de maître qu'il ait édifié durant cette période.

Plusieurs maisons remarquables de Dewin datant de sa première période ont été classées (151 et 172 avenue Molière, 1907 et 1910) en raison de leurs programmes décoratifs soignés (e.a. décors de mosaïques, vitraux, ferronneries, frises au pochoir, etc.).

Quelques immeubles au programme plus spécifique ont également été protégés, comme la clinique de la place Brugmann (Institut chirurgical Berckendael, devenu l'ancien complexe de la Croix-Rouge de Belgique, 1905) ou la clinique ophtalmologique du Dr Coppez, 68-70 avenue de Tervueren (1913) et, surtout, son oeuvre phare, l'Hôtel communal de Forest (1925-26).

Toutefois, à l'exception de l'Hôtel communal, ces immeubles ont été malencontreusement altérés, transformés et/ou profondément dénaturés. Par ailleurs, aucune maison datant de l'Entre-deux-guerres n'a été protégée jusqu'ici, alors que la carrière de l'architecte a connu de nouveaux développements et une belle ampleur durant cette période, comme en témoigne précisément le dossier spécial consacré à l'architecte Dewin par la revue *Bruxelles Patrimoine* N° 010 (printemps 2014). La richesse et la variété de cette production méritent d'être plus complètement illustrées en préservant les réalisations les plus exceptionnelles de l'architecte. C'est le cas de la maison de la rue Meyerbeer qui se présente comme une belle illustration de l'évolution du vocabulaire architectural de Dewin à la veille de l'émergence du style Art Déco auquel l'architecte a apporté une contribution déterminante et talentueuse.

Par ailleurs, l'immeuble a été construit à la demande de l'ingénieur Jean Danckaert, industriel bruxellois prospère, propriétaire d'une importante usine de production de machines-outils à Anderlecht, rue des Vétérinaires 55. La typologie de la maison à trois façades adoptée ici par l'architecte est relativement rare dans les alignements continus (voir hôtel Aubecq de V. Horta, disparu). Elle donne, d'emblée, un statut particulier à l'immeuble et témoigne surtout de la manière non conventionnelle dont Jean-Baptiste Dewin a traité un programme somme toute assez classique pour en faire une séquence urbaine inattendue, à mi-chemin entre l'hôtel de maître et la « campagne », dans un quartier alors en cours d'urbanisation (voir description ci-dessous). Le soin apporté à la composition des façades et à la mise en œuvre de matériaux de première qualité révèle les moyens importants mis à la disposition de l'architecte par le commanditaire et le savoir-faire exceptionnel des corps de métiers dont Jean-Baptiste Dewin s'entourait.

## DESCRIPTION DU BIEN

*L'implantation de la maison et du garage de part et d'autre de l'entrée du jardin et de la belle clôture qui le sépare de la rue, relève d'un dispositif très particulier et assez inédit, qui s'étend sur une trentaine de mètres et qui apporte une réelle qualité paysagère à la rue Meyerbeer. L'ensemble s'affiche comme une sorte de campagne dont le bâtiment principal est traité comme une villa 3 façades caractérisée par une vaste toiture enveloppante surplombant un seul niveau, articulée habilement sur le bâti environnant au moyen d'une façade pignon. Les services (garage et cuisine) sont traités comme des pavillons de jardin, rattachés ou non à la construction principale.*

*La distribution en plan est clairement organisée en deux travées distinctes : du côté du mitoyen de gauche sont prévus l'entrée, les services et les circulations verticales, tandis que les pièces de réception et chambres principales sont aménagées vers le jardin, du côté du plus grand déploiement de façade.*

*Le système constructif est de type traditionnel. L'immeuble se distingue toutefois par le soin apporté aux façades et aux finitions intérieures dont les éléments décoratifs ne sont jamais gratuits mais participent de l'usage particulier ou de la fonctionnalité des lieux.*

*Le jardin, extrêmement vaste, contribue au maillage écologique de l'avenue Molière. Il est aménagé « à l'anglaise » et a été réalisé par un architecte paysagiste qui reste à identifier.*

### Les bâtiments

L'ensemble de la propriété se compose d'un corps de logis principal à trois façades donnant sur un grand jardin, fermé à front de la rue Meyerbeer par un mur rythmé de pilastres, avec soubassement en pierre bleue et éléments en fer forgé entre les pilastres. Dans ce mur s'ouvre une entrée close par une grille implantée en léger retrait d'alignement. La grille s'articule à la façade à rue de la maison (du côté gauche) et au mur (du côté droit) par deux pilastres appuyés contre des éléments de maçonnerie courbes. Du côté droit, le mur aboutit à une dépendance comprenant un garage et probablement un logement de service à l'étage. Le garage est également conçu comme un petit bâtiment à 3 façades. Tout comme la grille, son entrée à rue, est implantée en léger recul et raccordée au mur par un élément courbe. Le jardin se prolonge en retour de parcelle jusqu'à la rue de la Mutualité, qui donne sur la place Constantin Meunier. L'hôtel de maître est signé et daté 1922 en façade. Les maçonneries de façade, alternant lits de pierres et de briques sont particulièrement soignés. Une vaste toiture enveloppante et une pergola, conférant à l'immeuble une allure de villa, caractérisent la façade latérale donnant sur le jardin. Elle se replie à front de rue en venant buter sur une façade-pignon, comprenant l'entrée principale surmontée d'un auvent, en assurant une bonne connexion de cette composition un peu atypique avec la parcelle voisine.

A partir de l'entrée principale, on pénètre dans un vaste hall avec cage d'escalier conduisant au premier étage, éclairée naturellement par un lanterneau et un vitrail. Ce hall commande, du côté gauche, les vestiaires et sanitaires et, du côté droit, le salon donnant à la fois sur la rue et sur l'entrée du jardin (par une sorte de bow-window) et la grande salle à manger donnant sur le jardin et sur la terrasse couverte (aujourd'hui malheureusement fermée par des châssis) à l'allure de pergola, en surplomb du jardin et accessible par deux escaliers. Dans la salle à manger, une cheminée monumentale s'inscrit dans l'axe du mur opposé à la façade donnant sur la terrasse. Le hall se prolonge, vers l'arrière, par l'office, l'escalier de service et la cuisine, abritée dans une petite construction édifiée comme un bâtiment presque autonome, donnant directement sur le jardin.

Au premier étage, la cage d'escalier principale dessert une salle de billard avec balcon implantée en angle au-dessus du salon, la chambre des maîtres et son boudoir étant aménagés au-dessus de la grande salle à manger. L'ensemble est compris dans le brisis de la toiture. Les pièces de service (salle de bain et sanitaire) sont reportées au-dessus de l'office d'où l'escalier de service mène au 2<sup>e</sup> étage sous comble. On y trouve plusieurs chambres, destinées notamment aux sujets, et des pièces de service (lingerie, salle de bain, grenier, etc.).

### Le jardin

Il est à souligner que la division cadastrale donnée sur Brugis ne semble pas correspondre avec la situation existante visible sur Google Earth : le jardin de la propriété mitoyenne de gauche, 35 rue Meyerbeer (cadastrée 163F4) semble avoir été réduit considérablement au profit du parc de la parcelle 163G4 (maison de Dewin) qui constitue aujourd'hui un ensemble paysager remarquable (et ce depuis plusieurs dizaines d'années au vu de la végétation et des aménagements existants).

La propriété, qui se présente comme un vaste site arboré, revêt un intérêt particulier sur le plan du paysage urbain étant donné l'impact de l'immeuble et de son jardin dans la rue de la Mutualité (qu'il longe sur plusieurs dizaines de mètres) et dans la rue Meyerbeer qui a gardé une belle cohérence d'immeubles de la même époque. Cette grande cohérence urbanistique est une caractéristique remarquable de tout le quartier de la place Constantin Meunier et de l'avenue Molière.

Mais le jardin présente également un intérêt intrinsèque. Il se compose d'une roseraie aménagée à droite de l'entrée, entre le pavillon abritant le garage et le bâtiment principal, dont elle agrémente la terrasse. La partie arrière du jardin, se développant jusqu'à front de la rue de la Mutualité, est organisée autour de cheminements courbes multipliant les points de vue et délimitant des pelouses et des massifs. La lisière du jardin est bordée d'arbres à haute tige et des plantations plus hautes organisent l'ensemble en séquences différenciées.

La Commission demande à la DMS de bien vouloir prendre en charge l'élaboration du dossier de classement définitif.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de notre parfaite considération.



A. VAN LOO  
Secrétaire



M.-L. ROGGEMANS  
Présidente

c.c. : Monsieur R. Vervoort, Ministre-Président en charge du patrimoine.



DMS / DMI

16.12.14 004460

**Note à Monsieur Christian LAMOULINE, Secrétaire général**

**A l'attention de Madame Arlette Verkruyssen Directeur général de l'AATL**

Personne de contact :

Pascale Ingelaere : 02/506.32.03

[pingelaere@vervoort.irisnet.be](mailto:pingelaere@vervoort.irisnet.be)

Nos Réf. : Pl/ia/111214//

12 DEC. 2014

**Concerne :** Prise d'acte de la proposition de classement de la Villa Danckaert sise rue Meyerbeer 29-33 à Forest

Madame le Directeur général,

Je vous prie de trouver en annexe, pour suite utile, la notification de la décision du Gouvernement du 11 décembre repris sous rubrique.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

  
Rudi VERVOORT



Bruxelles, jeudi 11 décembre 2014

**GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES CAPITALE  
NOTIFICATION DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES  
DU JEUDI 11 DÉCEMBRE 2014**

---

**POINT 30**

**Prise d'acte de la proposition de classement de la Villa Danckaert sise rue Meyerbeer 29-33 à Forest (GRBC-RV-60.42477)**

**Décision:**

Accord

Le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale:

- prend acte de la demande de classement de la Villa Danckaert sise rue Meyerbeer 29-33 à Forest ;
- charge le Ministre ayant les Monuments et Sites dans ses attributions de consulter le Collège des Bourgmestre et échevins de la commune de Forest sur cette proposition.

Le Secrétaire,

Yves GOLDSTEIN



Brussel, donderdag 11 december 2014

**BRUSSELSE HOOFDSTEDELIJK REGERING  
BETEKENING VAN DE VERGADERING VAN DE MINISTERRAAD  
VAN DONDERDAG 11 DECEMBER 2014**

---

**PUNT 30**

**Akteneming van het beschermingsvoorstel van de Villa Danckaert, gelegen Meyerbeerstraat 29-33 te Vorst**  
**(BHR-RV-60.42477)**

**Beslissing:**

Akkoord

De Brusselse Hoofdstedelijke Regering:

- neemt akte van de beschermingsaanvraag voor de Villa Danckaert, gelegen Meyerbeerstraat 29-33 te Vorst;
- belast de Minister die bevoegd is voor Monumenten en Landschappen ermee het College van Burgemeester en Schepenen van de gemeente Vorst over dit voorstel te raadplegen.

De Secretaris,

Yves GOLDSTEIN